

AR PREFECTURE

016-211601687-20150327-20150304D-DE
Reçu le 31/03/2015

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

L'an deux mil quatorze

Le 27 mars à 18 heures

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 18 mars 2014

PRESENTS : MMES BOULAI – COUTEAU – MOUNIER -
PÉNIGAUD

MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER
DESCOMBES – BOIVENT – FAURE – SUTRE

EXCUSES : MME GAILHOUSTET

MM. CABROLIÉ – DESCLIDES – ESTIENNE

POUVOIRS :

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M SAVIN

M CABROLIÉ a donné pouvoir à M BOIVENT

M ESTIENNE a donné pouvoir à M BARRAL

Mme COUTEAU a été nommée secrétaire.

2015-03-04 D

Objet : Vote des taux d'imposition 2015

Monsieur le Maire propose, en accord avec la commission « Finances », de ne pas toucher aux taux d'imposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le maintien des taux 2014, soit :

	Taux 2014	Taux 2015
Taxe d'habitation	9,88 %	9,88 %
Taxe foncière bâtie	20,36 %	20,36 %
Taxe foncière non bâtie	55,44 %	55,44 %

Fait à Jauldes, le 30 mars 2015

Le Maire

Eric SAVIN

